

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
LYCÉE-COLLÈGE RAYMOND-POINCARÉ

Bar le Duc



Bulletin d'octobre 2020

"Le mot" du Président

Chères amies, chers amis,

J'ai le plaisir de vous adresser le bulletin de notre association pour l'année 2020 en espérant qu'il vous trouve en bonne forme en ces temps troublés. Ce bulletin doit beaucoup au travail de Jacques Auboin, notre vice-président et président par intérim ces deux dernières années ; il a magnifiquement organisé la célébration du 150^{ème} anniversaire. Vous trouverez dans les pages suivantes le compte rendu de cet anniversaire et de notre Assemblée Générale qu'il a rédigé.

Dans sa réunion du 26 juin dernier, le conseil d'administration a pris note du souhait de Jacques Auboin et Francis Lorcin de passer la main sur des fonctions qu'ils ont bien voulu assumer à la suite de la démission des titulaires des postes de président et de trésorier. Nous les remercions très chaleureusement pour le travail accompli.

Sur proposition de Jacques Auboin, Jean-Pierre Mangin a été élu trésorier de l'Association et j'ai été élu président du conseil d'administration de l'Association à compter du 1^{er} juillet 2020. Mon premier acte a été de remettre le prix de l'Association à deux élèves, particulièrement méritants, sélectionnés notamment grâce aux informations précieuses transmises par Cécile Petitjean, le 7 juillet dernier dans la chapelle du lycée.

Je compte sur chacun d'entre vous pour m'aider dans cette tâche et je suis à l'écoute de toute suggestion visant à dynamiser notre association. Je vous invite dès à présent à consulter notre site

internet qui s'enrichit peu à peu grâce au travail d'Eric Dautriat et à l'apport de documents, notamment par Marie-Paule Mangin et Mylène Collot, ainsi que notre page Facebook. Ces espaces sont les vôtres et attendent vos publications. Je vous invite également à faire circuler le dépliant de présentation de l'Association, préparé à l'initiative de Léo Farinet, afin d'encourager de nouvelles adhésions. N'hésitez pas à nous en demander...

Notre assemblée générale, ayant lieu traditionnellement le deuxième dimanche d'octobre, avait donc été fixée le 10 octobre prochain et nous devons avoir le plaisir d'accueillir un « invité d'honneur » exceptionnel en la personne de M. Jacques Pironon, ancien élève du Lycée, Directeur de Recherches au CNRS, Directeur du Laboratoire GeoRessources à Nancy-Vandoeuvre.

Toutefois, en raison des incertitudes qui pèsent sur les conditions sanitaires à venir, le Conseil d'administration a décidé de reporter la tenue de cette Assemblée générale à une date qui vous sera communiquée dès que possible.

Nous vous tiendrons également au courant de la date de la conférence que devait donner cet automne Eric Dautriat sur l'état actuel de l'aérospatiale, nous faisant profiter de sa longue expérience dans ce domaine.

Vous trouverez en page 31 un bulletin de renouvellement de votre adhésion. Nous comptons sur votre soutien et votre fidélité.

*A très bientôt !
Bien à vous.*

Francis MAIZIERES

Au sommaire



Le mot du Président	p. 1
Conseil d'administration de l'Association des Anciens Elèves	p. 4
Célébration du 150 ème anniversaire de l'Association	p. 5
Compte rendu de l'AG du 12 octobre 2019	
- Programme	p. 9
- Allocution de Jacques Auboin	P. 10
- Actions de revitalisation	p. 12
- Prix de l'Association	p. 13
- Composition du Conseil d'administration	p. 14
- Situation financière	p. 14
- Recueil biographique des personnalités	p. 15
- Timbre commémoratif	p.16
Quarante ans au service de la Diplomatie culturelle	p.17
Lauréat(e)s 2020 du Prix de l'Association	p. 25
Pourquoi adhérer à l'association ?	P. 26
Liste des adhérents pour l'année 2020	p. 27
Bulletin d'adhésion	p. 31

Conseil d'Administration

(Au 1^{er} juillet 2020)

Président : Francis Maizières

Vice-Président : Jacques Auboin

Secrétaire : Marie-Paule Mangin-Marchetti

Trésorier : Jean-Pierre Mangin

Membres : Mylène Collot, Eric Dautriat, Léo Farinet,

Francis Lorcin et Cécile Petitjean



Léo Farinet a rejoint le conseil d'administration lors de l'AG de 2019

Contacts

Courriel association : ancienspoincarbar@gmail.com

Francis Maizières fmaizieres@hotmail.com

Marie-Paule Mangin-Marchetti : manginmp@orange.fr

Jean-Pierre Mangin : alyettemangin@gmail.com

Références association préfecture Meuse : W551001076

Retrouvez notre association sur Facebook : Anciens-Poincaré-Bar-le-Duc

Et sur notre site : Ancienspoincarbar.com : <http://ancienspoincarbar.com>

150^{ème} Anniversaire de la création de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Raymond Poincaré



A l l o c u t i o n d e J a c q u e s A u b o i n *

1869 : le Second Empire Français a 18 ans, le Lycée Impérial a 12 ans, l'Association des Anciens Elèves du Lycée voit le jour ...

.... 150 ans plus tard, cette année 2019, on constate que le Second Empire a disparu depuis longtemps, remplacé par 3 Républiques et un soi-disant Etat français, le Lycée Impérial devenu Lycée de Bar le Duc puis Raymond Poincaré en mars 1935 a largement prospéré, et l'Association des Anciens Elèves est toujours en vie malgré quelques vicissitudes passées et présentes ...

Je voudrais aujourd'hui résumer les activités, réalisations et faits majeurs qui ont marqué ses 150 ans d'existence ...

Certes, l'Association a connu **des périodes pendant lesquelles son fonctionnement et ses activités furent réduites** pratiquement au seul décernement de son "Prix d'Honneur" (comme on appelait à l'époque le "Prix de l'Association" de maintenant) : ce sont les années de guerre et d'après-guerre de fin 1914 à juin 1920 puis de mi-1940 à 1950 ; et 2 autres périodes - 1978 à 1988 puis de fin 1991 à début 1996 - qui furent une "mise en sommeil " de toutes ses activités, avec une seule exception identifiée : sa participation en 1984 au cinquantième anniversaire du décès de Raymond Poincaré ; ce fut vraiment sous l'impulsion personnelle et vigoureuse de Jean Bernard, à qui je rends un hommage appuyé aujourd'hui, que l'Association, non seulement ne périt pas définitivement, mais reprit vie jusqu'à ce jour, ce qui nous donne une forte obligation morale de continuer à agir pour sa survie, avec le concours de tous.

Quels étaient les buts que s'était donnés l'Association dès le début ?

Les statuts initiaux et leur légère révision en 1897 - toujours en vigueur aujourd'hui - en établissent quatre :

- "réunir en un seul faisceau tous les élèves de l'Ancien Collège et du Lycée actuel" : cet objectif fut rapidement réalisé et perdure jusqu'à ce jour : nulle autre association ou groupement officiel ne prétend représenter les Anciens élèves du Lycée.

- "maintenir et consolider les liens de camaraderie formés pendant la période de la vie scolaire" : cet objectif reste toujours un fondement des activités de notre Association, même si le développement des réseaux sociaux et autres groupements disponibles sur le web ("Copains d'avant", par exemple) lui font une concurrence sévère surtout parmi les jeunes générations.

- plusieurs articles relatifs à une "aide individuelle" à caractère social, voire professionnelle, qui, du fait des progrès des revenus et des lois

sociales développés depuis 1900, rendent cet objectif peu réaliste à notre époque pour notre Association ... à titre anecdotique, j'ai retrouvé dans les archives une lettre de Madame Jacquinet, épouse de notre Grand Ancien, accordant à titre personnel, une aide financière à un "jeune Ancien qui se trouve dans une situation difficile".

- "établir un Prix d'Honneur annuel, décerné publiquement le jour de la Distribution des prix, à l'élève de classe terminale qui se serait pendant toute l'année, le plus distingué par sa bonne conduite, son application et ses succès" : objectif atteint avec un remarquable succès ... sous son appellation d'origine ou celle plus récente de Prix de l'Association, avec des critères adaptés à l'évolution de l'enseignement et de la Société mais fidèle à l'intention de base, ce Prix fut décerné sans interruption de 1869 à 1965 (sauf en 1940 pour la raison que chacun comprend) soit 96 ans quasi-consécutifs ... suspendu de 1966 à 2004 - comme tous les prix - il fut réinstauré en 2005 avec l'accord unanime - qui n'était pas évident a priori - du Conseil d'Administration du Lycée : je voudrais encore remercier ici Monsieur Valette pour son soutien entier et efficace lors de la séance de ce Conseil - j'en témoigne car je peux dire, comme un grognard de la Grande Armée, "j'y étais" !!! - et vous savez tous l'importance que j'attache à ce Prix.

En résumé, ce Prix fut décerné pendant 110 années sur les 150 années écoulées depuis la création de l'Association et à 202 lauréats et lauréates - dont 32 depuis sa réinstauration en 2005.

Je lui souhaite encore une longue vie ...

Sur le plan du nombre d'adhérents, l'évolution est moins brillante : selon les annuaires disponibles, l'Association avait 196 cotisants en 1883, variant entre 200 et 400 pendant la période s'étendant de 1900 à 1956 - puis, après son long sommeil ou quasi-sommeil, 124 cotisants en 1991 et 70 en 2019. Il ne faut pas s'attendre à un miracle, les chiffres d'antan ne sont plus atteignables, toutes les Associations d'Anciens Elèves d'ailleurs

subissent une baisse importante, mais la nôtre est vraiment importante, trop importante ...

Vous avez entendu ce matin les actions que nous mettons en œuvre pour assurer sa pérennité : la clef de cette pérennité, c'est l'adhésion des jeunes anciens ... l'implication de chacun est nécessaire ... en plus des actions prises par votre Conseil d'Administration, nous souhaitons que chacun essaie de convaincre des jeunes anciens de sa famille, de ses proches, de ses amis de nous rejoindre ... je vous en remercie à l'avance...

Voilà donc un panorama résumé des buts, des réalisations et de l'histoire de notre Association depuis sa création

Avant d'aller rendre notre traditionnel hommage aux Anciens Elèves morts pour la France puis de nous diriger vers le restaurant pour le déjeuner amical qui suit l'Assemblée Générale, je voudrais conclure ce mot sur les 150 ans de notre Association en rendant un hommage mérité à tous les Membres du personnel enseignant et de la Direction du Lycée, qui ont permis de hisser et de maintenir à un niveau d'excellence et sur un siècle et demi la réputation de la formation dispensée...

A cette occasion, je suis heureux de pouvoir vous offrir en primeur aujourd'hui un exemplaire d'un **"Recueil biographique de personnalités éminentes" parmi les Anciens Elèves du Lycée R. Poincaré de Bar le Duc** ", fruit de mon travail de ces dernières années sur le recensement, le tri et le classement des archives de l'Association depuis son début ; tout juste sorti d'impression, il met en lumière plus de 70 exemples d'excellence dans des domaines variés et à diverses époques sur un siècle !!! et pour l'agrémenter, pourquoi pas **une carte-entier postal avec un timbre commémorant le 150ème Anniversaire de l'Association**, timbre émis par la Poste grâce à l'intervention de notre ami Jean-Pierre Mangin et oblitéré de ce jour.

Je vous invite maintenant à aller déposer la gerbe traditionnelle devant la plaque en mémoire de nos Anciens et vous remercie encore de votre présence aujourd'hui

12 Octobre 2019

**Ce texte est tiré d'une brochure réalisée par Jacques Auboin à l'occasion du 150^{ème} anniversaire et qui est publiée sur notre site internet.*

Assemblée générale du 12 octobre 2019

P r o g r a m m e

- Introduction, accueil des invités, programme de la réunion, lauréat(e)s du Prix 2019 : Jacques Auboin
- Nouvelles du Lycée : Mme Lucette Prior
- Progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de "revitalisation" :
 - Page Facebook et site web : Eric. Dautriat et Francis Maizières
 - Conf. Métiers et manifestations extérieures : Jean- Pierre Mangin
- Fonctionnement de l'Association :
 - Situation financière : Francis. Lorcin
 - Election des Membres du C.A. : Jacques Auboin
 - Approbation des rapports moral et financier
- Allocution de l'Invité d'Honneur : Francis Maizières
- Clôture : les 150 ans de l'Association et dépôt de gerbe : J. Auboin
- Déjeuner amical au restaurant "La Meuse Gourmande" à Bar-le-Duc

Allocution de Jacques Auboin*



Chers amis, j'ai le plaisir, pour la seconde année, de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier de votre présence à notre Assemblée Générale 2019 ; **je voudrais remercier tout particulièrement trois invités de marque qui ont bien voulu honorer de leur présence notre réunion à l'occasion du 150naire, cette année, de la création de notre Association : Mme Jolly, Maire de Bar le Duc, MM. Valette et Charron, anciens Proviseurs du Lycée, prédécesseurs de Mme Prior également présente comme de coutume** ; mille mercis à vous, Mesdames et Messieurs, votre présence ici aujourd'hui est pour nous un bel encouragement aux efforts que nous déployons pour ranimer cette ancienne et glorieuse institution que représente l'Association des Anciens Elèves du Lycée.

Voici maintenant les rubriques qui vont vous être présentées ce matin :

- tout d'abord **la situation générale et les résultats du Lycée** qui seront présentés par Madame Prior, Provisseure et Monsieur Manin, Provisseur Adjoint.

- ensuite les progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre **du programme de "revitalisation"** qui avait été annoncé à l'Assemblée l'année dernière, et dont les principales composantes sont :

- la création d'une page Facebook et d'un site web dont l'objectif est d'établir un lien de communication moderne notamment avec les jeunes générations dont le très bas niveau d'adhésions est fort préoccupant : nos camarades Eric Dautriat et Francis Maizières, en charge de ce projet, vont vous dire où nous en sommes.

- la réactivation des "conférences Métiers" pour les élèves et la participation de l'Association à des manifestations publiques pour une meilleure visibilité locale : Jean-Pierre Mangin vous dira ce qui a été fait ou est en cours.

- nous passerons un court moment sur des sujets concernant le fonctionnement de l'Association, sa situation financière (avec le rapport de notre Trésorier Francis Lorcin) et l'élection ou le renouvellement de Membres du Conseil d'Administration (3 mandats arrivés à expiration).

- la longue tradition, un peu distendue ces dernières années, de "Conférencier-invité d'honneur" de l'Assemblée Générale annuelle reprendra cette année avec Francis Maizières, ancien élève puis professeur au Lycée, et Membre depuis l'an dernier du Conseil d'Administration de notre Association. Ayant fait une grande partie de sa carrière au sein du réseau culturel français à l'étranger, il évoquera ses souvenirs depuis le Lycée et pendant cette vie active hors-normes à travers la planète

- enfin, avant de nous rendre au restaurant pour le déjeuner amical qui suit l'Assemblée Générale, nous rendrons notre traditionnel hommage aux Anciens Elèves morts pour la France devant la plaque commémorative en leur souvenir sous le porche d'entrée ...

... et, comme en cette année 2019, notre Association célèbre le **150ème anniversaire de sa création**, je clôturerai notre réunion en résumant les activités, réalisations et faits majeurs qui ont marqué ses 150 ans d'existence, et nous aurons le plaisir de vous remettre à la fin deux

"souvenirs inhabituels" de cet évènement "inhabituel" ... merci d'avance pour votre patience

(*) : *Vice-Président de l'Association des Anciens Elèves, assurant l'intérim de la Présidence.*

A c t i o n s d e « r e v i t a l i s a t i o n »



Eric Dautriat présente le site internet de l'association

Afin d'arrêter, ou au moins de freiner, l'érosion des adhésions à l'Association des Anciens Elèves notamment parmi les jeunes générations, son Conseil d'Administration a lancé en 2018 un **"Programme de revitalisation"** qui comprend plusieurs volets destinés à faire mieux connaître l'Association - ses buts, son histoire, ses actions- en direction des élèves et des Anciens élèves :

- en ouvrant un **"site web"** et une **"page Facebook"** de l'Association,

- en participant à **des conférences et à des évènements internes ou extérieurs au Lycée,**
- en continuant à parrainer et à financer **le Prix de l'Association des Anciens Elèves,** décerné chaque année à deux lauréat(e)s particulièrement méritant(e)s de classes Terminales.
- en mettant en œuvre ou en participant à **des actions ponctuelles lors d'évènements ou de dates emblématiques.**

Un point d'avancement de ce plan de revitalisation a été présenté lors de l'Assemblée générale et fait l'objet d'un compte rendu complet dans la brochure du 150^{ème} anniversaire, réalisée par Jacques Auboin et qui est disponible sur le site de l'Association.

Prix de l'Association des Anciens Elèves

Le Prix de l'Association a été décerné en Juillet 2019 à deux brillantes élèves, Camille Bienaszecowski (Terminale L) et Manelle Lepoix (Terminale ES) ; les mérites remarquables de nos lauréates sont décrits dans la rubrique "Les lauréat(e)s 2019 du Prix de l'Association" du Bulletin de l'Association d'Octobre 2019 ... Manelle Lepoix, présente à L'Assemblée générale, a partagé ses premières impressions sur sa vie d'étudiante ; tous nos vœux l'accompagnent dans son projet professionnel.



C'est la 15^{ème} année que le Prix de l'Association est décerné depuis qu'il fut réinstauré après son arrêt en 1968 ; à ce jour, 32 élèves ont été distingués depuis 2005.

Composition du Conseil d'Administration

Les mandats d'Administrateur de Francis Lorcin, André Moes et Michel Varin sont arrivés à expiration lors de l'Assemblée Générale le 12 Octobre.

André Moes et Michel Varin n'ont pas souhaité être candidats à un renouvellement de leurs mandats ; le Président les remercie pour leurs présences et contributions dans les années précédentes.

Francis Lorcin, candidat au renouvellement de son mandat, est réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat de 3 ans.

Léo Farinet, lauréat du Prix de l'Association en 2015 et actuellement élève à l'Ecole Nationale Supérieure de la Rue d'Ulm à Paris (section Lettres), devient nouveau Membre du Conseil, élu à l'unanimité ; le Président, au nom de tous les Membres du Conseil, lui souhaite la bienvenue parmi eux et exprime leur satisfaction d'avoir pour collègue un "jeune Ancien" talentueux qui apportera un point de vue de cette génération de "jeunes Anciens" que nous souhaitons atteindre et enrôler.

Situation financière de l'Association

Lors de sa réunion le 5 Déc. 2018, le Conseil d'Administration a élu Francis Lorcin au poste de Trésorier, en remplacement de J-L. Vanola, démissionnaire.

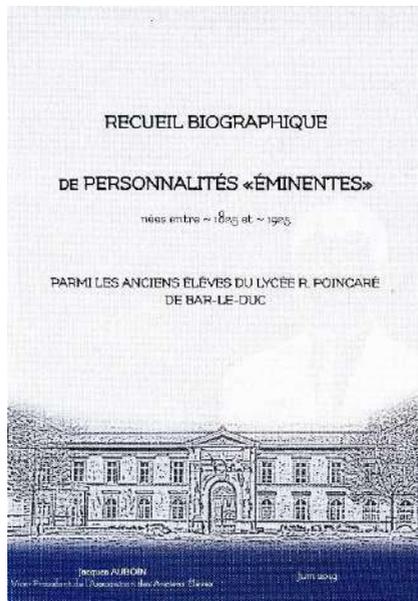
Depuis lors, plusieurs actions ont été entreprises :

- les comptes de l'Association sont désormais établis par années civiles,
- les avoirs bancaires de l'Association sont regroupés dans un seul organisme (banque CIC) ; ils ne comportent plus qu'un compte courant et un livret d'épargne,

- au 31.12.2018, ils s'élevaient à 1 273,10 euros sur le compte courant et à 4 306,05 euros sur le livret, soit un total de 5 579,15 euros.
- au 04.06.2019, après rétrocession par la Caisse des Dépôts & Consignations de la somme indûment mise sous séquestre, les avoirs se montent à 1 540,22 euros sur le compte courant et à 10 904,31 euros sur le livret, soit au total 12 444,53 euros.

C'est grâce aux efforts déterminés de Paul-Eric Morillot que cette somme nous a été restituée dans des délais courts (par rapport aux nombreux dossiers en instance) ; nous renouvelons nos remerciements à Paul-Eric pour ses efforts couronnés de succès.

Recueil biographique de personnalités « éminentes » par Jacques Auboin



Publié à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de l'Association, l'ouvrage de Jacques Auboin présente la biographie de 70 « personnalités éminentes, nées entre 1825 et 1925 parmi les anciens élèves du lycée R. Poincaré ». Si l'on y retrouve des personnalités bien connues comme le Président Poincaré qui a donné son nom au lycée ou encore le célèbre écrivain André Theuriet, on y découvre également des hommes, parfois oubliés qui ont marqué leur époque dans leurs activités politiques, militaires, économiques...

Fruit de plusieurs années de travail, cet ouvrage a été gracieusement offert à chacun des participants de l'Assemblée générale par son auteur que nous remercions chaleureusement.

Vous trouverez dans la brochure que Jacques Auboin a consacré au 150^{ème} anniversaire de l'Association -publiée sur notre site- tous les détails de la genèse de l'ouvrage ; l'ensemble des documents dont les « dossiers individuels » est déposé et consultable aux Archives Départementales de la Meuse (cote 265 J).

T i m b r e c o m m é m o r a t i f

Réalisé à l'initiative de Jean-Pierre Mangin, un timbre commémoratif du 150^{ème} anniversaire de l'Association a été remis à chacun des participants à l'Assemblée générale.



40 ans au service de la Diplomatie culturelle

Francis Maizières, « Invité d'Honneur »

Madame la Maire, Madame et Messieurs les Provisours, chers amis,

Tout d'abord je voudrais remercier notre vice-président Jacques Auboin et les membres du Bureau de m'avoir invité à m'adresser à vous lors de cette A.G. J'ai moi-même rejoint le Bureau de l'Association au début des années 2000 sous la présidence de Jeanne Bollaert que je salue et vous avez bien voulu m'accueillir à nouveau l'an passé lors de mon retour en France.

Plus qu'une allocution, je souhaiterais évoquer avec vous un sujet qui me tient à cœur, la Diplomatie culturelle ou les relations culturelles internationales de notre pays et la place de la langue française dans le monde.



En introduction je me propose de parcourir rapidement les étapes de ma vie professionnelle afin de justifier en quelque sorte ma présence au milieu de vous et le choix de mon sujet.

J'ai passé mon enfance dans le petit village de Brillon-en-Barrois, proche de Bar-le-Duc, avant de rejoindre notre Lycée Raymond Poincaré en 17

septembre 1968 où je passerai sept années dont les premières comme interne.

Ensuite je suis parti à Nancy pour mes études à la fois en histoire à l'Université, boulevard Albert Premier et au centre de formation des PEGC abrité à l'Ecole Normale.

Mon diplôme d'enseignement en poche, j'ai souhaité effectuer mon service militaire comme coopérant, VSNA, Volontaire du Service National Actif comme l'on disait à l'époque. On parle aujourd'hui de Volontaire international. Le hasard a voulu que je sois envoyé dans le pays le plus lointain et le moins connu de moi... Le Japon où j'arrivais le 16 septembre 1979 et où je suis resté finalement huit ans comme professeur de FLE - Français langue Etrangère, une discipline en plein essor à l'époque mais qui se cherchait encore ; je passerai plus tard une maîtrise de FLE à l'université de Grenoble – à l'Institut franco-japonais de Tokyo - aujourd'hui Institut français du Japon/Tokyo. J'y enseignais également la civilisation française. Je découvrais ainsi la vie à l'étranger et l'importance de notre dispositif diplomatique même dans des pays aussi éloignés géographiquement et culturellement comme le Japon. Je faisais connaissance également des différents acteurs qui participaient au rayonnement de la France, notamment en matière culturelle et linguistique.

A l'issue de ce contrat je rentrai en France comme professeur au collège Emilie Carles d'Ancerville.

Au bout de deux ans, le Ministère des Affaires Etrangères me confiait le projet de création de l'Institut Franco-Japonais à Yokohama, deuxième ville du Japon. Ce fut sans doute la plus belle de mes expériences professionnelles. Ouvert en mars 1990, L'institut dont je fus le premier directeur, fêtera ses trente ans dans quelques mois...

En 1995, je rejoins le réseau des Alliances Françaises de Corée du Sud comme directeur de l'Alliance de Séoul et délégué général des 7 alliances

du pays. Je découvrais alors d'autres facettes de notre Diplomatie culturelle ainsi qu'un pays fort différent.

En 1999 je rejoignais la France pour une période de « blanchiment » comme on appelle dans notre jargon ce moment de ressourcement passé en France entre deux séjours à l'étranger.

J'ai eu la chance d'être nommé dans notre Lycée Raymond Poincaré où je passerai finalement cinq années comme professeur d'histoire et géographie sous la direction de M. Valette que je salue.

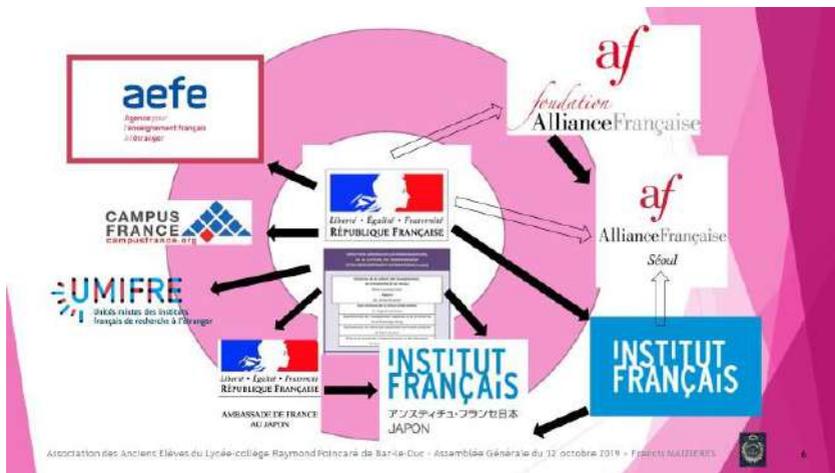
En 2004, le Ministère m'a proposé le réseau des Alliances Françaises de Pays-Bas qui, je l'apprendrais bientôt, était en pleine crise. J'étais directeur de l'Alliance de Rotterdam et délégué général des 34 alliances du pays.

En 2008 j'étais nommé au Japon pour la troisième fois comme conseiller culturel adjoint à l'Ambassade de France et directeur adjoint de l'Institut français du Japon, poste que j'ai occupé pendant cinq années. Ce fut l'expérience professionnelle la plus transversale de ma carrière et la plus formative au plan humain, notamment lors du tsunami du Tohoku.

Enfin je rejoignais le Portugal en septembre 2013 comme directeur de l'Alliance Française de Lisbonne et délégué général des dix Alliances du pays. J'ai quitté Lisbonne il y a un an pour rejoindre la France.

Les acteurs de la Diplomatie culturelle

Ce tour d'horizon a permis d'évoquer les principaux acteurs de la Diplomatie culturelle de la France : les Ambassades de France par l'intermédiaire des services de coopération et d'action culturelle, les Instituts français et les Alliances françaises. A cette liste il faudrait ajouter le réseau des lycées français, géré par l'AEFE – Agence de l'Enseignement français à l'Étranger - que j'ai fréquenté par mes enfants qui y ont effectué une grande partie de leur scolarité mais aussi parce que le Lycée français international de Tokyo et l'École française de Kyoto étaient dans



mon portefeuille au service culturel de Tokyo. Citons également les 27 IFRE - Instituts français de Recherche à l'Étranger- dont la Maison franco-japonaise à Tokyo, fondée par Claudel dans les années 20 ou encore les agences CampusFrance chargées de la promotion des études en France et que nous hébergeons à l'Ambassade de France. Enfin les résidences d'artistes dont la prestigieuse Villa Kujoyama, rattachée à l'Institut français de Kyoto.

Chacun de ces acteurs a ses spécificités mais ils entretiennent tous des liens étroits avec le Ministère des Affaires étrangères - aujourd'hui Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - qui, historiquement, est en charge des relations culturelles internationales de notre pays. C'est une spécificité française, quand d'autres pays les confiaient au Ministère de l'Éducation ou au Ministère de la Culture... Cette singularité fut réaffirmée par le Gouvernement provisoire de la République Française de De Gaulle, le 13 avril 1945, date de la création au sein du Ministère des Affaires étrangères de la Direction générale des relations culturelles et œuvres françaises à l'étranger. Cet événement inaugurait le grand essor de la Diplomatie culturelle et la période la plus faste sur le plan budgétaire et des personnels en augmentation régulière.

Tout ceci repose sur une longue tradition remontant aux premiers diplomates, souvent hommes de lettres, au XVI^{ème} siècle, selon laquelle la langue française et la culture sont des axes essentiels de la diplomatie et contribuent au rayonnement de la France.

Cette organisation a été réaffirmée lors de la dernière grande réorganisation au début des années 2000. Le MEAE a conservé la maîtrise des budgets et des personnels, notamment des instituts français et des Alliances françaises conventionnées, contrairement au British Council ou au Goethe Institute.

Aujourd'hui la DGM -Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international est en charge de ce dossier auquel s'est rajouté le tourisme ces dernières années.

Dans les différents pays, la mise en œuvre de la Diplomatie culturelle revient aux ambassades : la France détient le 3^{ème} plus grand réseau diplomatique avec 160 ambassades. Cette mission est menée par l'intermédiaire des services de coopération et d'action culturelle (131 dans le monde) et des 98 instituts français (120 établissements) fondus avec les services culturels dans les années 2010 et dont les budgets et personnels sont gérés par le MEAE. La mission de ces instituts est la promotion et la diffusion de la langue et de la culture française, le développement des échanges culturels, ainsi que, selon des pays, la mise en place de programmes de coopération.

En 2011 est créé l'Institut français à Paris chargé des échanges culturels internationaux, bras armé du MEAE et principal soutien aux actions des Instituts français et Alliances françaises.

Le deuxième réseau qui remplit la même fonction est celui des Alliances françaises, plus ancien puisque fondé à Paris en 1883 à l'initiative de personnalités et qui s'est rapidement développé dans le monde avec le

soutien des ambassades.

Les Alliances françaises sont des associations locales : il en existe un millier aujourd'hui dont 850 enseignantes qui sont fédérées par la Fondation Alliance Française de Paris. Le MEAE reconnaît le rôle des Alliances françaises en attribuant une subvention à la Fondation -dans le cadre d'une convention pluriannuelle- et met du personnel à disposition de 386 d'entre elles, parmi les plus importantes. Elles bénéficient également de programmes de l'Institut français de Paris.

D'autre part, le réseau des 489 établissements scolaires à programme français répartis dans 135 pays, dépendant de l'Agence pour l'Enseignement du français à l'étranger et de la Mission laïque accueille 356.000 élèves dont 125.000 Français. C'est le réseau le plus important au monde.

Les 303 agences CampusFrance, installées dans 138 pays et gérées avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, font la promotion des études en France. Nous accueillons 343.000 étudiants étrangers en France, le 4ème pays pour la mobilité internationale des étudiants.

Les 26 Instituts français de Recherche à l'Etranger cogérés avec le CNRS contribuent à la diffusion de la recherche française et à la coopération internationale.

Le temps manque pour traiter cette question en détail mais sachez que globalement les moyens budgétaires et les personnels affectés à ce réseau sont en baisse constante depuis les dernières années, loin d'être compensés par le développement du réseau des Alliances françaises (peu coûteux) ou par l'utilisation de nouveaux moyens informatique ou des réseaux sociaux.

La place de la langue française dans le monde

Derrière ce dispositif se cache une ambition, celle de maintenir le rayonnement de la France à un niveau satisfaisant, son pouvoir d'influence dans un monde de plus en plus globalisé et multipolaire.

L'un des premiers leviers de cette politique d'influence reste, comme il y a un siècle, la langue française dont le développement a été également ma préoccupation première pendant toutes ces années. Jacques Attali rappelait en 2014 dans les conclusions de son rapport sur la francophonie que le fait de partager la langue entraînait une augmentation non négligeable des relations économiques.

Je terminerai donc mon propos par la place de la langue française dans le monde d'aujourd'hui et, plutôt qu'un long discours, je vous propose un petit clip vidéo produit par l'Organisation internationale de la Francophonie sur lequel je ferai quelques commentaires...

https://www.youtube.com/watch?v=yR7c58l_GJk&feature=youtu.be

A l'issue de ce visionnement, beaucoup d'éléments poussent à l'optimisme : le français est la seule langue, avec l'anglais, présente sur les cinq continents, le nombre des locuteurs en français est en augmentation (300 millions en 2018 - +10% depuis 2014- dont 235 millions de locuteurs quotidiens), le français est la 2^{ème} langue la plus enseignée dans le monde après l'anglais, la 4^{ème} langue sur internet. Plus encore, si l'on retient les douze critères retenus par les linguistes Alain et Jean-Louis Calvet qui ont étudié 614 langues, le français est au 2^{ème} rang après l'anglais pour son influence.

Les perspectives d'avenir sont, pour l'OIF, particulièrement optimistes puisqu'elles prévoient une augmentation importante des locuteurs en français qui seraient 700 millions en 2050 ou 2070 ce qui mettrait la langue française au 3^{ème} rang mondial contre le 5^{ème} actuellement.

Pourtant, sans vouloir noircir le tableau ni être de mauvais augure, je souhaiterais inviter le MEAE à ne pas baisser la garde et à ne pas relâcher ses efforts car plusieurs éléments sont inquiétants.

L'augmentation du nombre des locuteurs repose sur la croissance démographique de l'Afrique subsaharienne et de l'Océan indien qui

compte déjà 73% des jeunes scolarités en français et 44% des locuteurs, alors que l'usage du français stagne ou baisse dans les autres zones, et notamment en Europe, comme j'ai pu le constater aux Pays-Bas ou au Portugal. Les élites de ces pays sont de plus en plus américanisées et échangent en anglais avec les élites françaises.

Pour que l'augmentation espérée soit effective, il faut relever le défi de la scolarisation en Afrique subsaharienne où 30 millions d'enfants sont non scolarisés et où on connaît des difficultés pour recruter des enseignants. La formation de professeurs est essentielle.

Cela dépendra aussi de la politique des Etats face à la demande sociale, notamment des parents d'élèves, face à la concurrence de l'anglais... ou du mandarin...pour le travail, les études.

L'avenir du français dépendra également de la production de contenus scientifiques et de recherche en langue française - aujourd'hui largement dominée par l'anglais - dans les revues spécialisées et les réseaux sociaux. C'est un défi majeur qui se pose aux élites, tout comme celui de l'utilisation du français dans les instances multilatérales et au sein des grandes entreprises. Comme vous le voyez le pari est loin d'être gagné.

En conclusion je reviens à notre beau lycée où j'aurais passé sept années comme élève et cinq comme professeur. La question que m'a posée notre vice-président en me proposant de parler devant vous, c'est en quoi mes années lycée ont été déterminantes pour la suite de ma carrière. Pour être tout à fait franc, mon passage au lycée, et notamment mes années d'internat, ont été très importantes dans ma formation, mon ouverture sur le monde grâce à mes professeurs et au CDI. J'y ai rencontré des amis que je fréquente toujours, j'y ai renforcé mon goût pour l'histoire grâce à des professeurs remarquables, j'y ai pris la passion pour l'information et la presse écrite. Pourtant je ne peux pas dire que j'ai vécu un moment déterminant ou une révélation qui aurait donné un nouveau sens à ma vie. Cela viendrait plus tard mais je pense que mes années lycée m'avaient préparé à m'en saisir.

Je vous remercie de votre attention.

Prix de l'Association 2020

Enora Cressan - Victor Varnier



Le prix de l'Association 2020 a été attribué à Enora Cressan (Terminale TL) et Victor Varnier (Terminale STL). Cette année notre association a choisi de récompenser deux élèves qui, au-delà de leurs excellents résultats scolaires, se sont distingués par leur engagement dans la vie du lycée et de la société et notamment au sein du Conseil de la vie lycéenne (C.V.L.), au niveau local, académique ou national.

La remise du prix aux deux lauréats a eu lieu le mardi 7 juillet dernier à 11 heures dans la chapelle du lycée, en présence de Mme Lucette Prior, proviseur, M. Francis Manin, proviseur-adjoint, Mme Cécile Petitjean, conseillère principale d'éducation, Mme Catherine Piant, professeur, des parents et des membres de notre conseil d'administration. Tous nos vœux accompagnent Enora et Victor pour leurs études futures.

Pourquoi adhérer à une association d'anciens élèves ?

P a r L é o F a r i n e t

Proposer à un jeune d'adhérer à une association d'anciens élèves, c'est s'exposer à une fin de non-recevoir souvent faite d'incrédulité, voire teintée de mépris. Il est vrai qu'à l'époque d'Internet et des réseaux sociaux numériques le besoin de retrouver ses camarades de lycée dans un cercle officiel apparaît moins grand : on a plus vite fait de garder le contact grâce à Facebook ou Instagram ! Dès lors, ma situation de jeune adulte membre non seulement de l'Association mais aussi de son conseil d'administration ne manque pas de déconcerter mes camarades d'âge : que va-t-il faire dans cette galère... ? Quelques éléments de réponse en forme de plaidoyer pour notre Association.



Je crois que les associations d'anciens élèves ne sont jamais que ce que l'on en fait. Or nos activités ne se consistent pas à enchaîner les réunions et à être des gardiens d'une tradition figée.

Adhérer à notre Association, c'est plutôt maintenir un lien de familiarité avec le lycée dans lequel on a grandi, c'est rester informé de l'actualité d'un lieu qui nous a toujours, d'une manière ou d'une autre, façonné. En effet, l'Association est un observateur attentif de la vie de *Poinca* : en soutenant des initiatives qu'on lui propose, elle est toujours en contact avec l'administration, les professeurs, les CPE et même les élèves. De quoi raviver quelques souvenirs plaisants, ou découvrir les nouveautés de la politique éducative en France par exemple...

Mais rejoindre notre Association, c'est aussi et surtout prolonger l'expérience du lycée, c'est continuer de s'enrichir par le lycée. De fait, nos membres découvrent toujours des aspects de *Poinca* qu'ils

ignoraient : son histoire bien sûr mais aussi celle de ses anciens élèves... dont nous faisons à présent partie ! Je veux insister sur ce dernier point : lorsque je suis devenu membre, j'ai rencontré des personnalités intéressantes, que je n'aurais pas connues par ailleurs. Saviez-vous que nous comptons dans nos rangs des gens qui ont travaillé pour IBM, le Centre National d'Études Spatiales ou la diplomatie culturelle française ? Transmettre le savoir acquis par l'expérience et réciproquement mettre en valeur les travaux des anciens, telle est encore notre ambition.

Bref, n'hésitez pas à venir à nos assemblées générales ou aux conférences que nous organisons, il y a toujours quelque chose à prendre !



Dépliant réalisé en 2020

Liste des adhérents pour l'année 2020

AIMOND Pierre (52-54) 13, Avenue Foch 54136 BOUXIERES-AUX-DAMES
AUBOIN Jacques (42-53) 38 ter, Avenue du Belloy 78110 LE VESINET
BENMIMOUNE Christophe Apt1-70A-Prestigia Golf 27182 BOUSKARA-
VILLE VERTE. MAROC
BOLLAERT Claire Impasse Lafayette 55 000 BAR-LE-DUC
BOLLAERT Martin 17, Rue Saint-Vincent 57 100 VAUX
BOLLAERT-BRICHARD Jeanne (40-53) 36, Rue du Docteur-Nève 55000
BAR-LE-DUC

BOURGOIN Alain (52-64) 29, Rue Jules-Ferry 91410 DOURDAN BRICHARD
Jean-Louis 19, Rue de Renaudeau 54850 MEREVILLE BRICHARD Jean-
Michel (49-63) 25, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC
BRISSART Pierre 26, Rue de l'Arquebuse 52100 SAINT-DIZIER BRUCHON-
MOINGEON Hélène (41-52) 19, Avenue de la Puisaye 89000 AUXERRE
BRUNOLD Monique 8, Rue Haute 55000 BUSSY-LA-COTE
CABUT Edwige (62-69) 1T, rue de Hainaut 75019 PARIS
CHABOREL André (46-53) 13. Rue Robert-Rousselle 55000 BAR-LE-DUC
CHALLET-MANGIN Nathalie (76-79) 17 Rue Vauban 67 000 STRASBOURG
CHAPOT-LEBEGUE Arlette (49-56) 29 Rue des Dames 55000 MUSSEY-
VAL-D'ORNAIN
CHARRON Yannick 18, Rue des Loges 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT
COLIN Gérard (58-65) 94, Rue de la République 57535 MARANGE-
SILVANGE
COLLOT-PARROT Mylène (75-77) 10, Rue du Docteur Nève 55000 BAR-
LE-DUC
CRESSAN Enora 38, rue André Arnould, CONDE-EN-BARROIS, 55000 LES
HAUTS DE CHEE
CUNAT Frédérique (85-88) 54, Grand-Rue 54200 JAILLON
CUNAT-PAQUIS Jacqueline (45-57) 54, Grand-Rue 54200 JAILLON
DAUTRIAT Eric 52, rue Caulaincourt 75018 PARIS
DAMERY Gérard (53-58) 28, Allée des Tilleuls 91450 SOISY-SUR-SEINE
DEMANGEL-HORNJUST Jeannine (55-58) 8, Rue d'Etain 55160 FRESNES-
EN-WOËVRE
DEMOURY Bruno 5, Rue Georges Boussinesq 51100 REIMS
DEMOURY Marc Bât C 11, Rue Charbonnel 75013 PARIS
EBERLIN Sarah (06-09) 23, Grande Rue 51330 CONTAULT
FARINET Léo 42, Rue Ernest Chaudron 55290 VAUBECOURT FONROQUES
Jacky 20, Rue du Général de Gaulle 55500 LONGEAUX FREMINET Yvon 3,
Rue du Chêne 55110 DANNEVOUX
GAGNEUX-BEAUDOUIN Nathalie (70-77) 11, Esplanade des Courtieux
92150 SURESNES
GEORGET-LEGLAYE Bernadette (49-57) 14, Rue des Polkas 55000 BAR-LE-
DUC



Hommage aux anciens élèves victimes des guerres par Mme Martine Joly, maire de Bar-le-Duc et M. Jacques Auboin

GODFROID Jean (58-63) 131, Boulevard Raspail 75006 PARIS GORDIENNE
 Jean (41-47) 24, Rue du Long-Tom 71200 LE CREUSOT GRANDPIERRE-
 COTEL Régine 60, Rue Laurenceau-Bompard 55000 GUERPONT
 HUBERT Huguette (55-57) 66E, Boulevard Raymond-Poincaré 55000
 BAR-LE-DUC
 JACQUIN Hughes (52-59) 55800 LAHEYCOURT
 LEROY Jean-Louis (44-67) Chalet Les Pervenches 18, Rue J.-Coltat 54120
 BERTRICHAMPS
 L'HOSTE Michèle Chemin des Ancels 84120 MIRABEAU
 LORCIN Francis 27, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC
 MAHMUTOVIC Almira 2, Allée des Vosges 55000 BAR-LE-DUC MAIZIERES
 Francis (68-75) 3, rue du Docteur Nève 55000 BAR-LE-DUC MANGE
 Philippe 34, Rue de l'Ourcq 75019 PARIS
 MANGIN Jean-Pierre 23, Rue du Pâquis 55000 BAR-LE-DUC
 MANGIN-MARCHETTI Marie-Paule 65 bis, Rue André-Theuriet 55000
 BAR-LE-DUC
 MANIN Francis Rue des Ducs de Bar 55000 BAR-LE-DUC
 MARINONI Didier (77-84) 31, Rue du Four 55000 BAR-LE-DUC MARSAT-
 COIFFE Annette 1, place de la Mairie 55000 FAINS-VEEL MEDARD Kelly
 29

(94-2001) 7, Avenue de Nolière 55000 FAINS-VEEL MOES André (49-56)
12, Rue de Tronville 55500 VELAINES
MONNIER, Serge, 107, route de Bar 55000 BRILLON-EN-BARROIS
MORILLOT Paul-Eric (63-70) 33, Boulevard Raymond-Poincaré 55000
BAR-LE-DUC
MUNIER-THIRION Josette 7, Avenue des Roches 55300 SAINT-MIHIEL
MUNIER Marc 7, Avenue des Roches 55300 SAINT-MIHIEL
NAPPEY-ZORN Geneviève (48-54) 38, Chemin des Vignes 01630 SAINT-
GENIS-POUILLY
PARISOT Michel 39, rue de Maëstricht 55000 BAR-LE-DUC
PETITJEAN Cécile 77, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC



A la « Meuse Gourmande »

PIBAROT Claude (52-55) 56, Voie-Sacrée 55000 NAIVES-ROSIERES
PICART-SIMON Michèle, 30, Avenue de la Vaux Mourot, 55000 FAINS-
VEEL
PREDESCU-BERNARD Marc-Adrian (02-05) 12, Impasse des Cerisiers
55000 BAR-LE-DUC
RINCK Kévin (14-17) 13 Rue de la Chapelle 55000 BAR-LE-DUC
RUFF-MUNCK Annette (39-41) 3, Rue d'Arras 67000 STRASBOURG
SANCHEZ-HERMAN Evelyne (51-59) 27, Rue des Dames 55000 MUSSEY
SAUNIER-GOBIN Annette 70, Avenue Emile-Zola 75015 PARIS
SCHISLER Monique 11, Rue de la Poudrière 54130 SAINT-MAX TRAVERT
Jean-Luc, 22, rue du Pré Galant 05000 GAP
VARIN Michel, 57, Rue des Ducs 55000 BAR-LE-DUC
VARNIER Victor, 13, rue Saint Rémy, 55500 VELAINES
30

Association des Anciens Elèves du Lycée
Raymond POINCARE de BAR-LE-DUC
Bulletin d'adhésion pour l'année 2020

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

adhère à l'Association

renouvelle mon adhésion à l'Association

A remplir pour une première adhésion. Assurez-vous que l'adresse mail et vos coordonnées sont bien à jour.

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Profession :

Présence au Lycée de à

Cursus universitaire et professionnel :

Cotisation annuelle :

- 20 € (10 € pour les nouveaux membres et 5 € pour les étudiants)

- Montant libre pour les membres bienfaiteurs

Je joins un chèque d'un montant de €

Chèque libellé à l'ordre de l'Association à retourner au Trésorier :

Jean- Pierre MANGIN, 23, Rue du Pâquis 55000 BAR-LE-DUC



*Association des Anciens Élèves
Lycée-Collège Raymond-Poincaré
1, place Paul Lemagny
55012 BAR-LE-DUC cedex*

f Anciens Poincaré Bar-le-Duc
ancienspoincabar.com